













## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 21 février 2023

## CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA SÉCURITÉ DES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL ET LA TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE DANS LE PARC SOCIAL PARISIEN

Vendredi 17 février 2023, la Préfecture de police, le Parquet, la Ville de Paris, le GPIS-GIE et les bailleurs sociaux : Paris Habitat, RIVP, Elogie-Siemp, ICF La Sablière, Immobilière 3F, Seqens, 1001 Vies Habitat, Batigère en Ile-de-France, CDC Habitat Social, Emmaüs Habitat et RATP Habitat se sont réunis pour engager la mise en œuvre d'actions en faveur de la tranquillité résidentielle au sein du parc social parisien.

Garantir la sécurité au quotidien et les conditions du vivre-ensemble pour l'ensemble des locataires du parc social constitue un enjeu de mobilisation fondamental.

C'est en ce sens qu'a été établie entre les partenaires une **Convention dédiée à la tranquillité résidentielle**, marquant un engagement collectif contre les nuisances et troubles au sein du parc social.

Les acteurs de cette convention ont ainsi souhaité s'associer afin d'établir un plan d'actions conjoint visant à :

- Fluidifier les échanges d'informations et assurer une veille active sur le patrimoine social
- Renforcer la coordination opérationnelle entre les différents partenaires
- Intervenir contre les actes d'incivilités au sein du parc social et ses abords

Cette convention de partenariat relative à la sécurité des quartiers d'habitat social et la tranquillité résidentielle dans le parc social parisien a été signée par le Préfet de police, la Procureure de la République de Paris, la Maire de Paris, le directeur général du GPIS-GIE, les délégués départementaux de l'AORIF et les représentants des bailleurs sociaux.

Les premiers bailleurs signataires de la convention sont les bailleurs membres du GPIS-GIE: Paris Habitat, RIVP, Elogie-Siemp 1001 Vies Habitat, Batigère en Ile-de-France, CDC Habitat Social, Emmaüs Habitat, ICF La Sablière, Immobilière 3F, Seqens, et RATP Habitat. D'autres organismes HIm parisiens pourront être intégrés à la convention.

Contact presse Préfecture de police : <a href="mailto:ppcom@interieur.gouv.fr">ppcom@interieur.gouv.fr</a>
Contact presse parquet de Paris : <a href="mailto:scom.parquet.ti-paris@justice.fr">scom.parquet.ti-paris@justice.fr</a>

Contact presse Ville de Paris : presse@paris.fr

Contact presse AORIF: Vincent Rougeot, responsable communication - 01 40 75 52 91 - v.rougeot@aorif.org

Contact GPIS-GIE: communication@gie-gpis.com - 01 58 60 20 30